



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>APP-2019-115</b>
<b>DIRECTION :</b>	APPROVISIONNEMENT		
<b>SERVICE :</b>	N/A		
<b>DATE :</b>	25 juillet 2019		
<b>OBJET :</b>	Services professionnels pour la réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (secteur Lévis) – Contrat 2016-55-03 – Avis de modification #9		

<b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)</b>
<p>Conformément à la résolution CV-2016-01-61, le conseil de la Ville a attribué, le 22 février 2016, un contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (secteur Lévis), au montant de 496 048 \$ avant taxes, à la firme SNC-Lavalin inc. dont le contrat a été ajusté, après l'ouverture de l'appel d'offres des travaux, au montant de 680 674,00 \$ avant taxes.</p> <p>En cours de réalisation du contrat, conformément à la délégation de pouvoir de dépenser en vigueur, huit avis de modification ont été autorisés, pour un montant total de 56 944,50 \$ avant taxes, ce qui a porté la valeur du contrat au montant de 737 618,50 \$ avant taxes.</p> <p>Afin de répondre aux besoins du projet, des nouveaux plans, devis et maquettes sont requis, tel que précisé à l'avis de modification au contrat #9, annexé à la présente, incluant les justifications détaillées.</p> <p>Cet avis de modification doit être maintenant autorisé par le comité exécutif pour un montant de 80 335,19 \$ avant taxes, considérant que ladite modification excède 10 % du montant du contrat. Cela portera donc la valeur globale du contrat à un montant de 817 953,69 \$ avant taxes.</p> <p>Il est donc recommandé au comité exécutif d'autoriser l'avis de modification #9 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Fréchette (secteur Lévis), étant donné que cette modification n'en change pas la nature suivant les motifs contenus en annexe de cette fiche de prise de décision.</p>

<b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/Impacts)</b>
N/A

<b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b>
N/A

<b>5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)</b>
Séance du comité exécutif du 20 août 2019.

**6-FINANCEMENT (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)**

Conformément au Règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2019	Impacts 2020	Impacts 2021
Coût	80 335,19 \$	80 335,19 \$		
Taxes nettes (4,9875 %)	4 006,72 \$	4 006,72 \$		
<b>Total taxes nettes incluses</b>	<b>84 341,91 \$</b>	<b>84 341,91 \$</b>		
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique		Extra ctb :	Poste budgétaire	
Règlement « Omnibus »	RV-2015-14-03	Extra ctb : 1403-29	Résolution CE-2017-0376	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)****MONTANT DES COÛTS ARRONDI :****INFORMATION PTI :****Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée****Montant à financer****Source de financement proposée****Commentaires :**

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Étienne Lessard, conseiller en gestion de projets Direction du génie	Requérant	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	18/07/2019
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
Explication :			

**8-RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser l'avis de modification #9 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie pour la confection des plans et devis et la surveillance des travaux du projet de réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Frêchette (secteur Lévis), au montant de 80 335,19 \$ avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

**9-LISTE DES PIÈCES JOINTES**

APP-2019-115-ANNEXE 1 – Avis de modification #9

10-APPROBATIONS/SIGNATURES		
Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Maxime Chabot	Conseiller en approvisionnement	25/07/2019
Signature :	Signé : 	
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Pierre Lefèvre	Directeur – Génie	10/07/2019
Signature :	Signé : Pierre Lefebvre	
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :	Signé :	
Nom du directeur :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Vincent Vu	Directeur - Approvisionnement	25/07/2019
Signature :	Signé : 	

<b>SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>DATE (jj/mm/aa)</b>
	08/08/2019



Direction de l'approvisionnement

Autorisation des modifications ou d'ajustements  
aux contrats ayant fait l'objet d'une demande de soumission  
Art. 3.7 du Règlement RV-2018-17-31 sur la gestion contractuelle

<b>AVIS DE MODIFICATION OU D'AJUSTEMENT N°</b>		<b>9</b>
AO NO. :	AO	6899
DA NO. :	DA	4904
NO. de la directive de changement :		
Titre du projet :		Services professionnels pour la réfection des rues St-Laurent et Louis-Frêchette
Numéro du projet et / ou de l'appel d'offres :		2016-55-03
Nom de l'entrepreneur :		SNC-Lavalin
Directive de changement autorisée par la Direction générale au préalable ? <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
<b>DESCRIPTION DES MODIFICATIONS OU DE L'AJUSTEMENT :</b>		
<p>Augmentation des honoraires pour la préparation des plans et devis ainsi que la préparation d'un cinquième lot de document d'appel d'offre dans le cadre du mandat pour les rues St-Laurent et Louis-Frêchette. Le mandat initial comprenait 3 appels d'offre.</p> <p>Le cinquième lot consiste à la réfection de la côte Frêchette entre le bas de la côte et l'intersection avec la rue Dorimène-Desjardins ainsi que la rue St-Laurent à partir du bas de la côte Frêchette jusqu'au poste de pompage St-Laurent.</p> <p>De plus, des honoraires supplémentaires sont demandées pour la réalisation de maquettes 3D du secteur en travaux.</p>		
<b>JUSTIFICATIONS DES MODIFICATIONS OU DE L'AJUSTEMENT :</b>		
<p>Le calcul des honoraires a été estimé considérant des coûts de travaux présentés dans la soumission d'excavation Lafontaine de 2 939 226 \$ taxes comprises. Ce calcul est établi selon les paramètres inclus au contrat actuel suivant l'appel d'offre 2016-55-03. Selon le décret et considérant un facteur de majoration de 60,84% prévu au contrat initial, les honoraires professionnels pour les plans et devis sont évalués à 77 835,19\$.</p> <p>Des maquettes 3D ont été demandées par la Ville pour inclure dans les présentations publiques. Des frais de 2 500 \$ ont été acceptés.</p>		
<input type="checkbox"/> Imprévu de chantier	<input type="checkbox"/> Ajustement de conception ou d'honoraires prévus au devis (SP)	<input checked="" type="checkbox"/> Demande de la Ville
Montant de la modification ou de l'ajustement :		80 335,19 \$ Taxe en sus
<input type="checkbox"/> Coûts estimés <input checked="" type="checkbox"/> Coûts confirmés		
<b>PROPOSITION DE L'ENTREPRENEUR :</b> (à remplir par l'entrepreneur, si applicable)		
Suite au présent avis de modification, le coût du contrat est : <input checked="" type="checkbox"/> Augmenté de : <u>80 335,19 \$</u> avant taxes <input type="checkbox"/> Diminué de : _____ avant taxes <input type="checkbox"/> Inchangé		Suite au présent avis de modification, le délai d'exécution du contrat est : <input type="checkbox"/> Augmenté de : _____ jours <input type="checkbox"/> Diminué de : _____ jours <input checked="" type="checkbox"/> Inchangé <input type="checkbox"/> Impossible de statuer pour le moment
Responsable de l'entrepreneur : _____		Date : _____
<small>Le prix de cette modification comprend tout impact matériel sur l'échéancier des travaux, sur la productivité, les profits, les frais d'administration de même que toutes autres activités du client, lorsque applicable.</small>		

**ESPACE RÉSERVÉ À LA VILLE**

**FINANCEMENT**

**PROJETS INSCRITS AU PTI**

**PTI 2019-2020-2021 SELON LA PLANIFICATION DU FINANCEMENT PRÉSENTÉE**

No Projet	Titre du projet	Prévision des investissements en milliers de \$			Financement emprunt 2019	Financement Ville Autre 2019	Subvention 2019
		2019	2020	2021			
RES-01876	Réfection des rues Saint-Laurent et Louis-Frêchette	2755	1201	0	0	0	0

Compensation requise pour ces travaux:  Non  Oui Montant \_\_\_\_\_

**PROJETS NON INSCRITS AU PTI**

Autorisation de financement à obtenir:  NON  OUI

**Source de financement proposée:**

Montant (avant taxes) du contrat original ou modifié par le CE \*: 496 048,00 \$

\* Numéro de résolution du CE jointe en

Montant (avant taxes) des avis de modifications déjà approuvés à ce jour (incluant celui-ci devant être approuvé (voir note 1)): 137 279,69 \$

% des modifications (avant taxes) du contrat original autorisées jusqu'à maintenant (incluant celle-ci devant être approuvée (voir note 1)): 27,67%

Montant (avant taxes) du présent avis de modification: 80 335,19 \$

TPS 5% 4 016,76 \$

\*\* TVO 9,975% 8 013,44 \$

Montant (taxes incluses) de cet avis de modification: 92 365,38 \$

Total du contrat (avant taxes) modifié à ce jour: 633 327,69 \$

Total du contrat (taxes incluses) modifié à ce jour: 728 168,51 \$

\*\* Selon l'année de l'attribution du contrat original

PRÉPARE PAR: Etienne Lescault SIGNATURE: [Signature]  
DATE: 2019-07-10

**ATTESTATION DU RESPECT DU RÈGLEMENT RV-2018-17-91 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

JE, soussigné, responsable de la Direction de l'approvisionnement, atteste que les présentes modifications au contrat mentionné en titre ont été faites conformément à la Loi et au Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle.

Fait à Lévis, le 2019-07-18

[Signature]  
Responsable de la Direction de l'approvisionnement

Note 1 : Si la valeur cumulative des dépenses découlant des modifications au contrat dépasse le seuil de 100 000 \$ taxes incluses ou 10 % du prix du contrat, la Direction de l'approvisionnement préparera un document d'aide à la décision afin de faire approuver ces modifications par l'autorité appropriée selon le niveau de délégation de pouvoir. Le coût des modifications doit être révisé sans charge de ces approbations.

**APPROBATION DE LA DÉPENSE DÉCOULANT DES MODIFICATIONS**

Fonction	Signature	Date
Professionnel (10 000 \$) <small>(administrative et encadrement)</small>	<u>[Signature]</u>	10-07-2019
Coordonnateur (10 000 \$)	<u>[Signature]</u>	10/07/2019
Chef de service (25 000 \$)	<u>[Signature]</u>	
Directeur (50 000 \$)	<u>[Signature]</u>	10-07-2019
Direction générale (100 000 \$)	<u>[Signature]</u>	

**NOTE IMPORTANTE**

En signant la présente approbation de la dépense découlant des modifications, la personne titulaire du pouvoir délégué avoue que les crédits nécessaires à ces modifications sont disponibles.